



Prix de l'Éducation Citoyenne

publié le 03/07/2016 - mis à jour le 04/07/2016

Descriptif :

Présentation du prix et lauréats 2016.

Sommaire :

- Le Prix de l'Éducation Citoyenne
- Les lauréats 2016

● Le Prix de l'Éducation Citoyenne

Convention cadre nationale MENJVA - ANMONM du 15 juin 2011

Nouvelle convention cadre nationale MENESR - ANMONM du 29 mai 2015

Ce prix vise à valoriser les élèves qui se sont distingués pour leur comportement civique et citoyen, au sein de leur classe ou de leur établissement. C'est également un signe d'encouragement et de reconnaissance aux équipes éducatives.

Concrètement, il s'agit de valoriser :

- pour le 1er degré : « les écoles ou classes qui dispensent un enseignement moral et civique impliquant les élèves pour l'acquisition des connaissances nécessaires à leur future vie de citoyen » : prix collectifs
- pour le 2nd degré : « les groupes d'élèves, classes, établissements ayant réalisé une action éducative remarquable ou originale dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté » : prix collectifs et « les élèves des lycées et collèges qui se sont particulièrement distingués par leurs efforts dans leur comportement quotidien ou leur activité et leur rayonnement au service de la collectivité scolaire » : prix individuels

Le jury est composé à parité de personnalités désignées par l'ANMONM et par l'éducation nationale, et présidé par le DASEN.

La distribution des diplômes et des récompenses donne lieu à une manifestation publique se déroulant, avant la fin de l'année scolaire, dans un cadre solennel.

Le règlement départemental du Prix de l'Éducation Citoyenne :

 [Règlement départemental du prix de l'Éducation Citoyenne](#) (PDF de 281.2 ko)

● Les lauréats 2016

○ Catégorie groupes ou classes d'écoles primaires

1er prix : école primaire de Prissé-la-Charrière pour son projet "Vivre les valeurs de la République"

2ème prix : "élèves médiateurs" de l'école élémentaire Ernest Pérochon de Niort

3ème prix : CM1 de l'école élémentaire Jean Zay de Niort pour le projet "Grandir ensemble"

○ Catégorie groupes ou classes de collèges ou de lycées

1er prix : les délégué.e.s de 6e et 5e du collège François Villon de Saint-Varent pour leur projet de "Brigade d'Intervention Civique"

2ème prix : 21 élèves des collèges Voltaire d'Airvault, Léo Desavre de Champdeniers, Louis Merle de Secondigny, Maurice Fonbeure de Ménigoute, Roger Thabault de Mazières-en-Gâtine pour leur participation au projet "Mémorial de Mazières-en-Gâtine : espace de mémoire et de transmission"

3ème prix : 11 élèves de 3e du collège Roger-Thabault de Mazières-en-Gâtine pour leur projet "Stop aux préjugés sexistes"

○ Catégorie élève de collège ou lycée récompensé pour son action et son rayonnement au service de la communauté scolaire

1er prix : Wendy Frechet, du lycée des Grippeaux à Parthenay

2ème prix : Caroline Jollin, lycée professionnel Thomas Jean Main à Niort

3ème prix : Baptiste Gensbittel et Barthélémy Vaillant du collège Gérard Philipe à Niort

○ Prix spécial du Jury

Attribué conjointement aux élèves du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) du Lycée Pérochon de Parthenay et aux élèves de cycle 3 des écoles Gutenberg, Montgazon, Jules Ferry et Jacques Prévert de Parthenay et Louis Canis de Pompaire pour le projet "Journée de la Laïcité : vivre la laïcité au quotidien"



Remise des Prix à la Préfecture, lundi 20 juin 2016 : 1er prix écoles primaires (Prissé-la-Charrière)

Document joint



Délibération du Jury (PDF de 273.7 ko)

Les lauréats 2016 - Prix de l'Éducation Citoyenne 2016.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.